

Compliment

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

étaient réduites en bois ou en pâturage, qui produiraient des matières essentielles, que pour servir à un petit chatouillement du gosier, que l'habitude et les préjugés ont mis au rang des choses à la mode, et qui avilit et anéantit le peuple partout où il peut s'y livrer avec excès ».

Le colonel Bonjour dit que les Egyptiens, les Le colonel Bonjour dit que les Egyptiens, les Brahames, les Mages, les Chinois, n'aimaient pas le que produit de délicieux raisins, mais que les habitants se contentent de les manger; ils craignent le vin: « C'est une espèce de poison, disent-ils, qui nous met en fureur. Il ne fait pas mourir, mais il rend bête... si l'on a planté trop de vignes, il faut les arracher... » Voilà un jugement qui, certes, ne fut pas celui de Voltaire et qui ne saurait être approuvé par tout Vaudois. Pourtant, — en littérature — le pasteur Cauche n'a-t-il pas arraché sa vigne pour y cultiver des pommes de terre et — dans la réalité — le professeur Forel a remplacé ce qui donnait des crus d'Yvorne par des jardins potagers et des roses.

L. M.



EVIDEMMENT, C'EST UN BRAVE HOMME...

Le crépuscule vint, puis la nuit. Les lumières s'allumèrent par groupes ou perdues dans les champs. Des parfums flottaient. Tout était calme... Dans les cours, des lanternes éraient qui semblaient les âmes en peine qui voltigent, dit-on au-dessus des cimetières, par les nuits sans lune... Les portes se fermèrent et l'on tira les verrous. Alors, loin des oreilles indiscretes, autour de la table de sapin blanc, on causa.

— C'est dégoûtant! disait l'un... Sûr que le pasteur va porter plainte... Pensez! On entendait crier Barroz jusqu'en Gorruz... Et des enfants qui ont vu ça, des catéchumènes... Il paraît que le pasteur ne se défendait seulement pas, sauf quand il a été au bord de la fontaine. Jules Taupin raconte qu'en un tour de main il a mis Barroz sur les genoux...

— On a beau être ministre, ajoutait un autre, quand on vous attaque, on tape dur... Il n'y a pas de religion qui tienne! Quand on est sur les chemins, on n'est pas à l'église...

— En tous cas, poursuivait sentencieusement un troisième, ça va donner du bruit par la commune...

Et une femme :

— L'assommer, non... Mais au moins lui casser une jambe, à ce Barroz...

Et le mari de cette femme :

— D'accord!... d'accord!... Enfin, on se sait pas tout!... En tout cas, demain, à la fontaine, tâche de tenir ta langue, parce que Barroz, c'est Barroz... Sans compter qu'on ne gagne jamais rien à se mêler d'histoires qui ne vous regardent pas... Sûr que Barroz a tort... Mais ça ne veut pas dire que le ministre ait raison... Et si on allait se coucher?...

...Rentré chez lui en catimini, M. Biautard avait réparé le désordre de sa toilette, brossé sa redingote souillée de boue, remplacé la cravate abandonnée sur le champ de bataille. Après quoi il avait hermétiquement boutonné son veston du soir pour cacher le gilet dont trois boutons manquaient à l'appel. Et il n'avait soufflé mot de son aventure. Et le soir, au culte de famille, comme toujours il avait dit : *Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés...*

Barroz, lui, avait tempêté longtemps. Vers onze heures, pourtant, le silence se fit dans la demeure. Le maître dormait. Et il dormait bien!... si profondément qu'un ronflement roulait, ainsi qu'un lointain appel de tambour, jusque dans les corridors déserts.

Cependant, au fond de son écurie chaude, le

petit cheval bai piaiffait, se réveillait d'un sommeil très court, l'œil en feu, la crinière hérissée. Que lui voulait cet homme aux poings durs?... Qu'avait-il fait pour être ainsi battu? Et il ruait follement dans la nuit, de toute la force de ses jambes nerveuses, et les sabots ronds sonnaient sur les cloisons de bois.

Et César Berloud, le juge de paix intègre, l'homme du passé, au lieu de s'endormir songeait aux vieux d'autrefois qui vivaient si lentement, si bonnement. Des souvenirs, parfumés par le temps, lui revenaient. Il revoyait sa mère, en coiffe blanche, la grande bible que son père lisait. Jadis, les choses restaient à leur place, et les hommes aussi. On respectait les magistrats. On aimait son pays. On s'en tenait aux traditions. On parlait moins et on agissait mieux... Les villes, aujourd'hui, donnent le mot d'ordre. Portés sur l'aile des vents, l'irrespect, le mécontentement se glissent jusqu'au creux des plus humbles vallons. Et voilà que Barroz avait rossé le ministre!... Son casque à mèche tiré sur les oreilles, sa belle barbe blanche posée sur les couvertures, César Berloud, le juge de paix intègre, réfléchissait au train du monde...

Le lendemain, vers les dix heures, le juge se rendit chez le pasteur.

— On sait ce qui vous est arrivé, commença-t-il sur un ton de condoléances. La population est indignée!... Il vous faut porter plainte, M. le pasteur. C'est votre devoir. Peut-être ne savez-vous pas très bien comment vous y prendre?... Je suis prêt à vous aider de mes conseils. Il ne sera pas dit qu'on peut impunément attaquer un citoyen dévoué sur la voie publique.

Un instant, troublé, discutant avec lui-même, M. Biautard retourna du bout des doigts le coupe-papier qui gisait sur la table. Enfin, après un long moment de silence :

— Je ne veux pas porter plainte, monsieur César.

— Et pourquoi?

— Parce que cela ne répondrait pas à l'idée que je me fais de mon ministère. Barroz m'a insulté et bousculé, moi seul. Et si je me venge, c'est ma vengeance. Non!

Le juge toussa, étonné.

— Non, monsieur, croyez-moi : il faut porter plainte. Il y a eu injure publique, scandale manifeste. Vous revêtez des fonctions officielles, vous avez été installé par le gouvernement...

— Non... j'ai mon idée...

— Pardon... mais c'est encourager le mal, donner une prime aux mauvais sujets, laisser croire aux gens qu'on peut insulter les autorités sans répression...

— Je crois au contraire que le coupable, à la longue, se sentira repris dans sa conscience.

Le juge eut alors un mouvement de découragement :

— Pardonnez-moi, M. le pasteur. C'est de l'utopie! Barroz n'y comprendra rien, sauf qu'on peut attaquer les ministres.

M. Biautard sourit :

— Pauvre Barroz!... Qui sait!...

* *

La décision de M. Biautard fut abondamment commentée, critiquée. Vraiment, plus on réfléchissait, moins on comprenait... En s'éloignant dans le temps, l'incident prit pourtant des proportions, se différençia des petits événements de la vie comme l'étoile se sépare, à travers l'espace, des lumières terrestres. Une idée mal formulée hantait les paroissiens des Biore, des Essarts. Jusque dans les champs, elle les accompagnait. Le pasteur était fort. Alors, pourquoi n'avait-il pas rossé Barroz?... Y avait-il réellement, au-dessus des mottes, des graines, des arbres, des toits, quelque chose d'assez puissant pour retenir le bras d'un homme qui va frapper?

Quand les cloches du dimanche sonnaient, on n'allait pas davantage au temple. Les apparences restaient les mêmes. Mais pourtant un coin du voile qui est tendu devant les yeux s'était écarté, découvrant des horizons inconnus...

Le jour, il fallait traire, mener le fumier dans les champs, fouailler les chevaux au poil luisant qui creusent les sillons. Le soir, par contre, on

avait du loisir. Barroz s'en allait alors du côté de l'auberge où l'on s'attable. Un à un, lents, méfiants, les hommes entraient. Ses gros bras entourant la bouteille, ses épaules tassées protégeant le verre plein, Barroz mettait chacun à l'aise, d'un mot, d'un rire, d'une flatterie.

— Salut, Oscar... Et ce nouveau cheval, te donne-t-il du plaisir?

Ainsi interpellé, Oscar s'approchait. Et l'on parlait foires, engrais chimiques, services militaires. Ses phrases, Barroz les lançait à la volée, d'une voix ronde. Et l'on écoutait. Puis, après son départ :

— Tout de même, c'est un type!... Il cause bien!...

— Comme ça, un peu prompt... Mais il n'y en a point à lui pour faire marcher les affaires...

Et le vieux Durochel, que Barroz avait cautionné :

— En somme, le ministre n'aurait pas dû écrire cette lettre!...

Mais Jules Taupain :

— Tout de même!... Etre le plus fort et garder le poing en l'air...

Alors on se taisait.

(A suivre.)

Benj. Vallotton.

Compliment. — Je crois que j'arrive un peu tard, chère madame.

— Oh! non, cher monsieur, je vous assure, vous n'arrivez jamais trop tard!

BIBLIOGRAPHIE

M. Matter-Estoppey, Montreux : *Monsieur le Syndic divorce...* pièce villageoise en deux actes. — Imprimerie Ganguin & Laubscher, Montreux.

Une gentille petite comédie et qui se termine bien, ce qui n'est pas toujours le cas dans les « affaires » ainsi, puisqu'il s'agit d'un divorce.

J'apprécie Mme Matter-Estoppey — j'ai déjà eu l'occasion de parler de *Monsieur le Syndic se remarie...* — pour deux raisons littéraires. La première, c'est qu'elle a de jolies phrases, de jolies phrases d'observation, d'observation en général et d'observation de « chez nous » en particulier.

— « Quand ça ne va pas dans un ménage, c'est toujours la faute des hommes ».

C'est — je suis un homme — immensément faux, mais c'est joli.

Ce divorce. — « D'abord, dans nos villages, ce n'est pas la mode de se divorcer. On se boude, on crie, on se dispute, mais on se supporte jusqu'au bout. Et puis, un beau jour... l'autre met au bas de l'avis mortuaire : « Il est à ciel et dans nos cœurs. Veille sur ta famille affligée ».

Ou encore. — « Mon Dieu, on sait tout ce que c'est qu'un avocat. C'est un menteur qui sait mieux parler que les autres ».

Et puis, j'estime chez Mme Matter-Estoppey le sens du théâtre. — Quoi? — Non. — Chez nous, on a le sens du sermon. Très peu le sens du théâtre. Elle, elle l'a. Cela vit. Alors, je salue à sa dernière œuvre ce qu'elle mérite. D'être jouée par des sociétés du pays avec l'accent, s'il le faut. Je répète : cela vit. Je souhaite plein succès à ce syndic qui... a l'air de divorcer.

M. Porta.

DODILLE
LE CHEMISIER DE LAUSANNE
DES PRIX ABORDABLES
HALDIMAND, II DANS UN CADRE CHIC

Mais oui!...

Au lieu de chercher loin
Des apéros malsains...
Essayez aujourd'hui
Un „DIABLERETS“ cassis.

Les jolis trousseaux s'achètent toujours
chez L. BROUSOZ
AU TROUSSEAU MODERNE
MORGES

Pour la rédaction : J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.